



Concertation Régionale Préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de mars 2023 et sur le Renforcement de la Coopération Ouest-africaine sur les questions liées à l'Eau Lomé (Togo), du 13 au 15 mars 2023

RECOMMANDATIONS

PROPOSITIONS D'ENGAGEMENTS



1. Du 13 au 15 mars 2023, s'est tenue à l'hôtel Sarakawa, à Lomé en République Togolaise, la Concertation Régionale Préparatoire à la Conférence des Nations Unies (NU) sur l'Eau de mars 2023 et sur le Renforcement de la Coopération Ouest-africaine sur les questions liées à l'Eau.
2. Organisée par la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers le Centre de Gestion des Ressources en Eau CGRE de la Commission, cette concertation régionale a regroupé une quarantaine de participants dont :
 - les représentants des Etats membres de la CEDEAO et de l'UEMOA ainsi que les Points Focaux de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans les Etats Membres. Le représentant du Sénégal a participé aux travaux en ligne. Invité, le Ghana n'a pas pris part aux travaux. Le Cabo Verde était représenté par son Ministre en charge de l'Economie Agricole, tandis que les délégations du Bénin et du Togo étaient conduites par les Directeur de Cabinet des Ministres en charge de l'Eau ;
 - les représentants des Organismes de Bassins Transfrontaliers (OBT) de la région ouest africaine (Autorité du Bassin de la Volta -ABV-, Autorité du Bassin du Niger -ABN-, Autorité du Bassin du Mono -ABM-, Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal -OMVS-, Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie -OMVG, Union du Fleuve Mano -UF, Présidence intérimaire de l'OBT des Bassins de la Comoé-Bia-Tanoé -ABCBT- et le Réseau Africain des Organismes de Bassin -RAOB. Plusieurs délégations étaient représentées au niveau de leur Directeur Exécutif, Directeur Exécutif Adjoint, Secrétaire Général et Directeur ;
 - les représentants des institutions régionales et sous régionales ouest africaines et continentales des secteurs liés à l'eau et au climat (Commission de la CEDEAO, Commission de l'Union Economique et Monétaire ouest Africaine -UEMOA-, Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel -CILSS-, Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest -GWP-AO-, Conseil des Ministres Africains Chargés de l'Eau -AMCOW-).
3. Les participants se sont félicités du niveau élevé de représentation des délégations et de la participation des autorités de haut niveau des Etats Membres.
4. La concertation régionale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 03 de la Politique des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) : « promouvoir la coopération et l'intégration régionale avec pour objectif générale de développer les relations entre Etats, OBT et Organisations régionales ; en vue d'assurer une gestion concertée, intégrée, durable et pacifique des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest et de renforcer la participation de la région aux débats internationaux sur l'eau ». De façon spécifique les objectifs de la concertation régionale étaient les suivants :
 - échanger sur les enjeux de l'organisation de la Conférence des Nations unies et partager les résultats des concertations africaines organisées en vue de compléter lesdits résultats le cas échéant avec les spécificités et priorités ouest africaines pour la formulation des engagements ;
 - renforcer les capacités des représentants des États Membres de la CEDEAO et des institutions ouest africaines à formuler des engagements clairs pour la Conférence ;

- identifier et formuler les engagements de l’Afrique de l’Ouest, en lien avec les priorités du Programme d’Investissement pour l’Eau en Afrique (Africa Water Investment Programme -AIP-) et d’autres initiatives d’envergure régionale ;
 - formuler des recommandations pour le renforcement de la coopération régionale et des synergies pour une mise en œuvre effective de la GIRE en vue d’assurer la sécurité en eau et relever les autres défis liés à l’eau en Afrique de l’Ouest et mettre en œuvre des résultats de la Conférences.
5. Suivant l’ordre du jour adopté, la Concertation régionale s’est déroulée en quatre (4) sessions ci-après :
- Mise en route de la concertation régionale ;
 - Enjeux de l’organisation de la Conférence sur l’eau et préparation de l’Afrique de l’Ouest ;
 - Orientations stratégiques, projets prioritaires et Initiatives régionales pour l’atteinte des objectifs de la Décennie en Afrique de l’Ouest ;
 - Après Conférence des NU sur l’eau en Afrique de l’Ouest.

Mise en route de la concertation régionale

6. La cérémonie d’ouverture a été marquée par trois (3) interventions :
- le mot de bienvenue du Directeur des Ressources en eau du Ministère de l’Eau et de l’Hydraulique Villageoise (MEHV) du Togo ;
 - le discours du Commissaire chargé des Infrastructures de l’Energie et de la Digitalisation de la Commission de la CEDEAO, Monsieur Sédiko DOUKA ;
 - le discours d’ouverture du Ministre de l’Eau et de l’Hydraulique Villageoise du Togo, Monsieur Bolidja TIEM.
7. Le Directeur des Ressources en Eau a souhaité la bienvenue aux différents experts et aux participants. Aussi, a-t-il rappelé les efforts que ne cesse de déployer les acteurs de l’Afrique de l’Ouest dans le cadre de la GIRE, notamment avec la mise en place de nouveaux OBT suite à aux Conférences Ouest Africaines de Ouagadougou sur le GIRE respectives de 1998 et de 2003 (COA GIRE et COA GIRE + 5) et le renforcement de la coopération pour mieux soutenir et opérationnaliser la GIRE. Il a terminé ses propos en souhaitant plein succès aux travaux.
8. Pour sa part Monsieur Sédiko Douka, a exprimé les sentiments de gratitude de la Commission de la CEDEAO au gouvernement et au peuple de la République togolaise, pour avoir accepté d’abriter la concertation régionale. Il a ensuite rappelé l’objectif principal de la Conférence des NU sur l’Eau de New York, qui est de faire un examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie Internationale d’action sur l’eau, lancée en 2018. Il a aussi expliqué les raisons de l’organisation de la concertation régionale, qui se tient après les deux (02) consultations régionales africaines (tenues à Addis Ababa et Dar es Salam) préparatoires. Le Commissaire en charge des Infrastructures de l’Energie et de la Digitalisation de la CEDEAO a rappelé l’intérêt pour les acteurs du secteur de l’eau de la région à mieux s’approprier les

priorités continentales et de les compléter au besoin avec les spécificités de l'Afrique de l'Ouest. Pour finir le Commissaire Sédiko DOUKA s'est dit impatient de prendre connaissance des recommandations, qui seront issues des discussions afin que la Conférence des NU sur l'Eau prenne au mieux en compte les préoccupations et priorités de l'Afrique de l'Ouest.

9. Dans le discours d'ouverture de la Concertation régionale, Monsieur Bolidja TIEM, Ministre de l'eau et de l'Hydraulique Villageoise a exprimé, au nom du Gouvernement de la République togolaise, ses sentiments de gratitude à Monsieur le Commissaire chargé des Infrastructures, de l'Energie et de la Digitalisation de la Commission CEDEAO, qui a bien voulu que cette importante rencontre régionale ait lieu à Lomé au Togo. Monsieur le Ministre a ensuite rappelé l'objectif de la rencontre régionale, et insisté sur la forte vulnérabilité du secteur de l'eau en termes de gestion des ressources en eau, et par extension de l'agriculture et de l'élevage. Il a également souligné la nécessité pour la région d'atteindre les objectifs de la Décennie Internationale d'action sur l'eau tout en mettant en avant quelques voies d'améliorations des réalisations déjà faites. Pour finir Monsieur le Ministre, a encore une fois remercié particulièrement la Commission de la CEDEAO, pour le choix du Togo pour abriter la Concertation régionale en prélude à la Conférence des NU sur l'Eau et a souhaité plein succès aux travaux, avant de procéder à l'ouverture solennelle des travaux de la Concertation régionale.
10. Après la cérémonie d'ouverture et la présentation des participants, un présidium a été mis en place pour conduire les travaux. Ce présidium est composé de :
 - Présidente : Madame **Fatima KASSIMO ASSAD MEZE**, Directrice Générale des Ressources en Eau de la Guinée Bissau ;
 - 1^{er} Rapporteur : Monsieur **Gninpale KONLANI**, Directeur des Ressources en Eau du MEHV du Togo ;
 - 2^{ème} Rapporteur : Monsieur **Yusupha BOJANG** de la Gambie.
11. Suite à la mise en place du Bureau, le déroulement des travaux de la Conférence régionale a été marqué par une série de communications alternées d'échanges, de discussions et des travaux en groupes :
 - La Communication 1 "La Décennie internationale de l'action, eau pour le développement durable" 2018-2028: perspective de l'Afrique de l'Ouest pour l'agenda mondial" a été présentée par Mr Abdoulaye SENE, Président du GWP-AO.
 - La Communication 2 "La Conférence des Nations Unies sur l'Eau, enjeux, thématiques, programme des travaux et engagements" a été développée par Dr Komlan Sangbana, Chargé des affaires juridiques, Convention sur l'eau, UNECE.
 - La Communication 3 "Les résultats de la préparation africaine pour la conférence des Nations unies sur l'eau" a été présentée Pr. Moshood Tidjani au nom de l'équipe de préparation dirigée par le Dr Rashid MBAZIRA, Secrétaire Exécutif de AMCOW.
 - La Communication 4 "Le Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP) : objectifs, composantes, approche de mise en œuvre et opportunités pour l'Afrique de l'Ouest" a été présentée par M. Alex Simalabwi, Coordonnateur de l'Unité de coordination du GWP en Afrique.

- La Communication 5 “Les perspectives stratégiques 2045 du secteur eau (eaux transfrontières) du Plan Directeur des infrastructures de la CEDEAO” a été présentées par M. Edward AGIM, en charge du Plan Directeur des Infrastructures la CEDEAO au sein de l’Unité de Préparation des Projets de la CEDEAO.
- La Communication 6 “Draft 0 de l’initiative sur les aquifères côtiers en Afrique de l’ouest” a été présentée par Dr. Sy Mohamed de l’Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).
- La Communication 7 “Enjeux et défis de la Coopération Transfrontalière et la stratégies du RAOB” a été présentée par M. Papa Ndiouga NDIAYE, Expert Communication et Management des Connaissances/Coordinateur du RAOB.
- La Communication 8 “Enjeux et défis de la Coopération Transfrontalière et la stratégie de l’AMCOW” a été présenté par le Pr. Moshood N. TIJANI , Chargé de Programme Principal (Gestion des ressources en eau) au Secrétariat Exécutif de AMCOW.
- La Communication 9 “ Mise en œuvre de l’Indicateur 6.5.1. sur la GIRE dans les pays et de l’Indicateur 6.5.2 sur la coopération dans le cadre des eaux transfrontalières dans l’Espace CEDEAO” a été présentée par Mr K. Armand Houanye, Secrétaire Exécutif du GWP-AO.
- La Communication 10 “Recommandations issues des Ateliers régionaux sur l’« Opérationnalisation de la GIRE à l’échelle des bassins fluviaux dans l’Espace UEMOA/CEDEAO (décembre 2021) et de l’Atelier régional sur l’« accroissement des investissements pour la sécurité en eau et la résilience climatique en Afrique de l’Ouest (Décembre 2022) a été présentée par Mr K. Armand Houanye, Secrétaire Exécutif du GWP-AO.
- Les Communication 11 “Cadre de Mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l’Afrique de l’Ouest: principaux outils contraintes et perspectives” et 12“Coopération entre les OBT de l’Afrique de l’Ouest, les Etats membres et les Commissions de la CEDEAO et de l’UEMOA” a été présentée par M. K. B. Djeri-Alassani, Directeur a.i du CGRE.

12. Les recommandations et propositions d’engagements issues du déroulement des travaux de la Concertation régionale sont présentées ci-après.

Recommandations

Les recommandations ont été formulées au titre des cinq (5) thèmes de la Conférence de New York sur l'Eau. Elles sont présentées ci-après par thème avec indication, autant que possible, des acteurs les mieux indiqués pour leur mise en œuvre :

- l'eau pour la santé : accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et droits humains à l'eau potable et à l'assainissement (cibles 6.1, 6.2 et 6.3 associées aux objectifs de développement durable et objectifs 1, 3, 4, 5 et 17) ;
- l'eau et le développement durable : valorisation de l'eau, liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation et développement économique et urbain durable (cibles 6.3, 6.4, 6.5 et objectifs 2, 8, 9, 11, 12 des objectifs de développement durable) ;
- l'eau et le climat, la résilience et l'environnement – l'approche de la source à la mer, la biodiversité, le climat, la résilience et la réduction des risques de catastrophe ;
- l'eau pour la coopération : coopération transfrontalière et internationale dans le domaine de l'eau, coopération intersectorielle, y compris la coopération scientifique, et place de l'eau dans le Programme 2030 (cibles 6.5 et 6.b associées aux objectifs de développement durable et objectifs 16 et 17) ;
- la Décennie d'action sur l'eau : accélérer la mise en œuvre des objectifs de la Décennie, notamment grâce au Plan du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028).

13. Eau pour la santé

- Promouvoir un dialogue ouvert, constructif et inclusif sur la manière de canaliser efficacement l'augmentation de l'Aide Publique du Développement (APD) vers l'atteinte des objectifs de la Décennie.
- Renforcer les réseaux d'intégrité de l'eau afin d'améliorer la responsabilité, l'efficacité et la transparence dans la gouvernance du secteur de l'eau.
- Mobiliser et allouer davantage des ressources financières nationales et locales pour assurer la durabilité des secteurs de l'eau et de la santé (États membres).
- Promouvoir des plans de gestion intégrée des ressources en eau et la sensibilisation aux questions d'assainissement dans les écoles (États membres).
- Assurer la priorisation institutionnelle de l'eau comme élément vital pour la fourniture de services de santé publique de qualité en y allouant le financement nécessaire ainsi que la mise en œuvre d'initiatives de surveillance de la qualité de l'eau.
- Mettre en place des politiques multisectorielles de gestion des ressources en eau aux niveaux national et régional.
- Soutenir les initiatives sur l'évaluation et la caractérisation des aquifères ainsi que l'élaboration des cartes hydrogéologiques dans les pays (États membres et partenaires au développement).

14. Eau pour le développement durable

- Mobiliser des financements, notamment les financements domestiques et innovants (taxes, redevances sur les usages.....) pour assurer le financement de l'eau
- Développer des infrastructures communs ou d'intérêt commun au niveau des bassins transfrontaliers.
- Améliorer les connaissances sur les ressources en eau de surface et souterraines et les compétences en la matière de recherche développement et innovation.
- Renforcer et opérationnaliser les cadres politiques et institutionnels de mise en œuvre du développement durable au niveau des Etats et des organisations régionales avec des stratégies, des Plans d'investissements et des outils de suivi-évaluation.
- Promouvoir la paix et la sécurité à travers le développement et la gestion des intégrés des ressources en eau aux niveaux national, transfrontalier et régional.

15. Eau et climat, résilience et environnement

- Intégrer et mettre pleinement en œuvre les décisions relatives à l'eau prises lors des réunions internationales, des Conférences des Parties des Conventions et autres Accords mondiaux consacrés au climat, à la résilience et à l'environnement.
- Renforcer les relations intersectorielles (eau, climat, environnement, agriculture, industrie, et les finance.....).
- Promouvoir la recherche sur les cultures résistantes à la sécheresse et la lutte contre la désertification par des soutiens à la collaboration et la recherche entre les centres de recherches de la région (CORAF, AGRHYMET/CILSS, ZIE, WASCAL) dans les domaines eau, environnement, climat.
- Encourager le développement et la mise en œuvre de projets d'économie intelligente d'eau, de traitement et d'utilisation des eaux usées traitées.
- Renforcer la connaissance de base sur les eaux souterraines et de surface ainsi que les impacts des changements climatiques sur elles, à travers une collaboration entre les structures/organismes intervenant dans la région (OMVS, OMVG, ABN, OSS, etc.), pour une meilleure exploitation rationnelle et une protection des ressources en eau.
- Renforcer la coordination régionale pour examiner et suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'actions liés aux secteurs de l'eau, environnement, climat, biodiversité et finances.
- Améliorer la gestion de l'eau, la résilience climatique, l'alerte rapide et la prise de décision basée sur les données de la science.
- Développer un Système d'information Régional (surveillance, prévision) sur l'eau et le climat pour améliorer la gestion de l'eau, la résilience climatique, l'alerte précoce et la prise de décision pour réduire les risques de catastrophe tels que les inondations et la sécheresses entre autres.
- Renforcer la capacité à mobiliser des ressources pour les investissements dans l'eau et la résilience climatique.

- Intégrer l'agriculture climato-intelligente, les solutions basées sur la nature, les enjeux liés à la biodiversité, l'approche Nexus Eau-Energie-Agriculture-Environnement et l'approche de la Source à la Mer dans les processus de planification du développement.
- Renforcer les capacités des partenaires nationaux, régionaux et transfrontaliers sur l'accès au financement climatique.
- Développer et mettre en œuvre des projets nationaux et régionaux liés à l'eau et au climat pour la mobilisation des ressources du financement climatique en Afrique de l'Ouest avec une utilisation conséquente des données climatiques,

16. Eau pour la coopération transfrontalière et internationale

- Apporter des appuis aux Etats membres de la CEDEAO et l'UEMOA pour la conduite de leur processus d'adhésion et de mise en œuvre des Conventions de 1997 et 1992.
- Procéder à la ratification au niveau des Etats membres concernés des textes institutionnels portant création des OBTA de la région,
- Envisager la création d'un fonds fiduciaire multi-bailleurs de l'AMCOW pour la mise en place d'un mécanisme de financement autonome des OBTA et d'une plateforme de partenaires pour la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.
- Renforcer la collaboration entre le RAOB, les OBTA de la région et les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA en développant un cadre spécifique de concertation et de coordination entre OBTA de l'Afrique de l'Ouest.
- Orienter l'investissement pour améliorer la compréhension de la ressource et les liens entre la recherche, les politiques et gouvernance des ressources en eau transfrontalières et celles des aquifères transfrontaliers en particulier.
- Mettre en place un environnement favorable dans les Etats membres, pour faciliter la mobilisation des ressources pour les investissements (publics, privés ou PPP) dans le développement des ressources en eau transfrontalières (de surface et souterraines) pour la coopération et le développement durable.
- Améliorer l'évaluation des ressources en eau dans les bassins fluviaux/lacs/aquifères transfrontaliers.
- Capitaliser les bonnes pratiques et les expériences réussies y compris de partages des coûts et bénéfices et les cas de succès de mobilisations de financement innovants et durables de certains OBTA (l'OMVS, l'OMVG, l'ABN, l'OMVS/SOGED, etc.) et en faire une large diffusion.
- Achever le processus de création des OBTA COMOE-BIA-TANOE (ABCBT) et Union de fleuve MANO (UFM) et les rendre opérationnels.
- Mettre en place des OBTA sur les cours d'eau partagés entre plusieurs Etats qui n'en sont pas pourvus.
- Initier une coalition régionale sur la protection des têtes de sources des cours d'eau transfrontaliers de la région notamment celles du Massif du Fouta-Djallon entre autres.

- Redynamiser le cadre permanent de concertation et de suivi de la GIRE en Afrique de l'Ouest à travers entre autres, la tenue de rencontres et l'organisation d'activités en présentiel ou virtuelles.
- Renforcer les capacités des OBT et des Etats en matière de montage et de mise en œuvre des projets d'eau et de résilience climatiques transfrontaliers.
- Renforcer les capacités du RAOB pour servir de plateforme opérationnelle de partages de connaissances, tout en restant aux pas de l'évolution, pour les OBT.
- Sensibiliser les grands utilisateurs de l'eau (sociétés minières, industries, agriculture irriguées etc.) à contribuer au développement des projets du secteur de l'eau (effectivité de paiement des redevances).

17. L'Agenda de la Décennie d'action sur l'eau

- Accroître les investissements pour combler le déficit infrastructurel et garantir la sécurité en eau et en assainissement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.
- Renforcer l'engagement politique et le leadership pour la mobilisation des investissements dans le domaine de l'eau, avec la prise en compte des questions climatiques, environnementales, et genre.
- Assurer la bonne conception de projets attractifs et bancables à travers entre autres l'élaboration d'un plan d'investissement global et soutenable basés sur des données scientifiques pour atteindre l'ODD6 d'ici 2030.
- Soutenir la nomination d'un(e) envoyé(e) spécial(e) pour l'eau auprès du Secrétaire Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- Œuvrer à la nomination d'un(e) envoyé(e) spécial(e) de la CEDEAO pour l'eau ; ce qui conférerait la visibilité internationale pour le drainage des financements en vue de l'atteinte de l'ODD 6 et pour servir de tremplin à une gestion durable d'ici et après 2030.
- Améliorer la disponibilité, la fiabilité et l'utilisation des données et informations nécessaires à la prise de décision et à la bonne préparation des projets ;
- Mettre à profit les nouvelles technologies et la digitalisation pour disposer d'informations en temps réels et développer une meilleure gestion des données.
- Renforcer les capacités de management de développement, d'innovation dans la mise en œuvre de programmes et projets de GIRE.
- Promouvoir la télédétection et les technologies spatiales dans le système d'information sur l'eau.
- Doter les Etats membres de cadre juridique, institutionnel et politiques pour promouvoir durabilité dans la gouvernance de l'eau au niveau national.
- Encourager les OBT à contribuer à la mise en œuvre de la Convention sur l'eau pour améliorer la gouvernance and la coopération régionale.
- Développer l'environnement favorable et attractif pour l'engagement du secteur privé au financement du développement et de la gestion des ressources en eau.
- Mettre en place un pool d'experts pour le développement et la mobilisation des ressources financières.

- Améliorer la coordination des structures focales des guichets de financements.
- Poursuivre de façon soutenue avec les institutions et Autorités compétentes le plaidoyer pour la mobilisation effective chaque année des 30 milliards de dollars pour les investissements pour l'eau à l'échelle continentale dans le cadre de l'AIP.

Propositions d'engagement des parties prenantes pour la Conférence de NY sur l'Eau

Les propositions d'engagement ci-après sont formulées par la concertation régionale.

1. Pour le Thème : Eau et Santé

	Projets d'engagement	Acteurs potentiels
Financement	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du financement alloué au sous-secteur WASH et aux projets y relatifs à partir notamment des budgets nationaux et autres sources locales 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> Financement des projets d'eau pour l'amélioration des services WASH et de santé en faisant recours entre autres aux mécanismes de financement innovants tels que les obligations vertes et bleues 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et développement des mécanismes de financement innovants tels que les obligations vertes et bleues pour les projets d'eau visant l'amélioration des services WASH et de santé 	<ul style="list-style-type: none"> Structures de financement Banque de développement Gouvernements des Etats membres
	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'allocation et d'assistance technique en experts pour la mise en œuvre de projets d'hydraulique innovants et l'accroissement des investissements pour les projets d'hydrauliques en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> Structures de financement Banque de développement
Environnement favorable	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des sous-secteurs (WASH et santé) avec la signature et la mise en œuvre de MoU entre les ministres sectoriels concernés 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres (Ministères sectoriels WASH et santé)
	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et adoption des solutions basées sur la nature dans le traitement des eaux usées. 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement et mise œuvre des politiques multisectorielles de gestion des ressources en eau aux niveaux national et régional. 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO
	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration/ actualisation et mise en œuvre des plans de GIRE prenant mieux en compte la sensibilisation aux questions d'assainissement dans les écoles (États membres). 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO

Projets d'engagement		Acteurs potentiels
		<ul style="list-style-type: none"> • OBT • ONGs et partenaires au développement
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des réseaux d'intégrité de l'eau afin d'améliorer la responsabilité, l'efficacité et la transparence dans le secteur de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux dialogues multi acteurs ouvert, constructif et inclusif sur la manière de canaliser efficacement l'augmentation de l'Aide Publique du Développement (APD vers l'atteinte des objectifs de la Décennie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des questions liées au WASH dans les programmes scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres • (Ministères sectoriels WASH, Santé et Education) • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la sensibilisation d'une masse critique de la population en traduisant les messages sur le WASH dans les langues locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres (Ministères sectoriels WASH, Santé et Education) • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités en matière de conception et de mise en œuvre des politiques et des lois sur la gestion des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres • Universités et centres de formation • ONGs et partenaires au développement
Données et informations	<ul style="list-style-type: none"> • Création et/ ou renforcement de la plateforme nationale de partage de données pour le sous-secteur WASH et tous les autres sous-secteurs liés à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres • (Ministères de l'eau) • Commissions UEMOA et CEDEAO • OBT • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de l'accès à toutes les parties prenantes à la plateforme nationale de partage de données pour le sous-secteur WASH et tous les autres sous-secteurs liés à l'eau 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et convergence des normes sur la qualité pour les différents usages de l'eau 	

	Projets d'engagement	Acteurs potentiels
	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation et caractérisation des aquifères ainsi que l'élaboration des cartes hydrogéologiques dans les pays (États membres et partenaires au développement). 	

2. Pour le Thème : Eau pour le développement durable

	Projets d'engagement	Acteurs potentiels
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation conséquente des financements domestiques et innovants (PPP, secteur privé, taxes, redevances sur les usages) pour le développement des infrastructures de mobilisation de l'eau pour des usages multiples (eau potable, irrigation, pêche et halieutique, mine, énergie, transport...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres
	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de l'accès aux financements pour le développement des infrastructures de mobilisation de l'eau pour des usages multiples (eau potable, irrigation, pêche et halieutique, mine, énergie, transport...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Structures de financement • Banque de développement
Environnement favorable	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'environnement favorable à l'atteinte de l'ODD N6 (politiques et stratégies, Plans d'investissements, législation favorisant l'intervention du secteur privé...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres • Commissions UEMOA et CEDEAO
	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction des engagements de la Conférence des NU sur l'eau en un plan d'action réaliste et réalisable avec un mécanisme de suivi opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres et OBT • Commissions UEMOA et CEDEAO • Partenaires au développement • Structures de financement et Banques de développement
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des synergies entre les Organismes des Bassins et les Institutions de recherche pour un renforcement des capacités et des innovations technologiques (partage de bonnes pratiques); 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres OBT, Structures de recherche • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des cadres de concertation avec les partenaires 	
Données et informations	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances sur les ressources en eau et les compétences en la matière (recherche développement, innovation, capacités). 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres OBT, Structures de recherche • ONGs et partenaires au développement

3. Pour le Thème : Eau et climat, résilience et environnement

	Projets d'engagement	Acteurs potentiels
Financement	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une comptabilité économique environnementale pour catalyser les investissements destinés à renforcer la résilience climatique et environnementale dans le domaine de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO ONGs et partenaires au développement
Environnement favorable	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration/ renforcement et mise en œuvre des politiques (juridiques et institutionnels) intégrant les questions liées à l'eau, à la résilience climatique et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO
	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de l'agriculture climato-intelligente, des solutions basées sur la nature, des enjeux liés à la biodiversité, l'approche Nexus Eau-Energie-Agriculture-Environnement et l'approche de la Source à la Mer dans les processus de planification du développement. 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et opérationnalisation d'une police de l'eau facilitant le paiement régulier et effectif des redevances liées aux prélèvements/ à l'exploitation des ressources en eau et des amendes liées aux infractions 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO OBT
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et opérationnalisation des schémas Directeurs d'aménagement et de gestion des eaux prenant en compte l'approche Nexus Eau – Environnement – Climat – Energie – et Agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO OBT
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des relations intersectorielles (dans les secteurs de l'eau, du climat, de l'environnement l'agriculture, l'industrie et les finances) aux niveaux national, transfrontalier et régional 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO OBT ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et opérationnalisation des plateformes et de forums, pour examiner et suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'actions liés aux secteurs de l'eau, environnement, climat, biodiversité et finances 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO

Projets d'engagement		Acteurs potentiels
		<ul style="list-style-type: none"> • OBT • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des partenaires nationaux, régionaux et transfrontaliers sur l'accès au financement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque de développement • ONGs et partenaires au développement
Données et informations	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place / renforcement de Système d'information national/régional harmonisé (surveillance, prévision) sur l'eau et le climat pour améliorer la gestion de l'eau, la résilience climatique, l'alerte précoce et la prise de décision en fonction des risques à travers une approche proactive de gestion des risques (inondations, sécheresses et dégradation des terres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres (Ministères de l'eau) • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances sur les eaux souterraines et de surface ainsi que les impacts des changements climatiques, en collaboration avec les structures/organismes intervenant dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres • Commissions UEMOA et CEDEAO • OBT • ONGs et partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un centre d'excellence commun de recherche/ formation pour un meilleur suivi des ressources en eau dans une approche partenariale 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des Etats membres et OBT • Commissions UEMOA et CEDEAO

4. Pour le Thème : Eau pour la coopération transfrontalière et internationale

	<u>Projets d'engagement</u>	<u>Acteurs potentiels</u>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et opérationnalisation des mécanismes de financement innovants et durables pour des OBT autonomes et viables d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO OBT
	<ul style="list-style-type: none"> Conduite des études de faisabilité pour la création d'un fonds fiduciaire multi-bailleurs et la mise en place d'un mécanisme de financement autonome des OBT 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des grands utilisateurs de l'eau (sociétés minières, industries, etc.) à contribuer au développement des projets du secteur de l'eau (effectivité de paiement des redevances). 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO ONGs et partenaires au développement
Environnement favorable	<ul style="list-style-type: none"> Ratification au niveau des Etats membres concernés des textes institutionnels portant création des OBT de la région 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres
	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion aux conventions de 1997 et 1992 sur les eaux partagées et leur mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres
	<ul style="list-style-type: none"> Appui et accompagnement aux Etats membres pour leur adhésion aux conventions de 1997 et 1992 sur les eaux partagées ainsi que leur mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Commissions UEMOA et CEDEAO ONGs, Partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des cadres politiques et réglementaires pour la facilitation du développement des infrastructures communs ou d'intérêt commun au niveau des bassins transfrontaliers 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO OBT
	<ul style="list-style-type: none"> Redynamisation du cadre permanent de concertation et de suivi de la GIRE en Afrique de l'Ouest à travers entre autres la tenue de rencontres physiques et virtuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Commissions UEMOA et CEDEAO Gouvernements des Etats membres ONGs, Partenaires au développement

	Projets d'engagement	Acteurs potentiels
	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement des normes de qualité pour les usages de l'eau et le rejet des eaux usées en Afrique de l'Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> Commissions UEMOA et CEDEAO Gouvernements des Etats membres
	<ul style="list-style-type: none"> Installation et opérationnalisation des OBT sur les cours d'eau en partage non couverts, notamment l'Autorité des Bassins COMOE-BIA-TANOE (ABCBT), Union de fleuve MANO (UFM) d'ici 2030 (OD 6.5.2) 	<ul style="list-style-type: none"> Commissions UEMOA et CEDEAO Gouvernements des Etats membres
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une coalition régionale sur la préservation des têtes de sources des cours d'eau partagés en Afrique de l'Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO Structures de recherche ONGs, Partenaires au développement
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des OBT en matière de montage et de mise en œuvre des projets d'eau et de résilience climatiques transfrontaliers 	
	<ul style="list-style-type: none"> Capitalisation des bonnes pratiques et des expériences réussies y compris de partages des coûts et bénéfiques et les cas de succès de mobilisations de financement innovants et durables de certains OBT (l'OMVS, l'OMVG, l'ABN, l'OMVS/SOGED, etc.) et large diffusion. 	
Données et informations	<ul style="list-style-type: none"> Soutien pour la collecte et des échanges des données sur les eaux partagées à travers la mise en place des protocoles d'accord opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres OBT Commissions UEMOA et CEDEAO ONGs et partenaires au développement Structures de financement et Banques de développement
	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la compréhension de la ressource et les liens entre la recherche, les politiques et gouvernance des ressources en eau transfrontalières et en particulier des aquifères transfrontaliers. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des ressources en eau dans les bassins fluviaux/lacs/aquifères transfrontaliers. 	

5. Pour le Thème : l'Agenda de la Décennie d'action sur l'eau

	Projets d'engagement	Acteurs potentiels
Financement	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'environnement favorable et attractif pour l'engagement du secteur privé pour combler le déficit infrastructurel et garantir la sécurité hydrique dans les pays de l'Afrique de l'Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO
	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la nomination d'un envoyé spécial au près du SG des l'ONU pour l'orientation des financements vers l'eau et l'atteinte des objectifs de la Décennie 	
	<ul style="list-style-type: none"> Nomination d'un Champion auprès du Président de la Commission de CEDEAO pour l'orientation des financements vers l'eau et l'atteinte des objectifs de la Décennie en Afrique de l'Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> Commissions UEMOA et CEDEAO
Environnement favorable	<ul style="list-style-type: none"> Harmonisation des politiques, de la réglementation et du cadre institutionnel pour une gouvernance effective de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernements des Etats membres Commissions UEMOA et CEDEAO OBT
	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et mise en œuvre de plan d'investissement global et soutenable pour atteindre l'ODD6 d'ici 2030, y compris de projets attractifs et bancables 	
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des Etats membres dans la préparation de projets bancables et la mobilisation des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Commissions UEMOA et CEDEAO Facilité Africaine de l'Eau Gouvernements des Etats membres BOAD Partenaires au développement Universités, Centres de formation
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place un pool d'experts pour le développement et la mobilisation des ressources financières. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités de management de développement, d'innovation dans la mise en œuvre de programmes et projets liés à l'eau 	
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités en matière d'accès et d'utilisation des nouvelles technologies et la digitalisation pour disposer d'informations en temps réels et assurer une meilleure gestion des données 	
	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la recherche, aux innovations et recherches dans la GIRE y compris la télédétection, les technologies spatiales dans le système d'information sur l'eau 	
Données et informations	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la capacité de production et de partage des données des Etats membres et des plateformes de gestion des données telles que WASSMO ou une autre plate-forme régionale utilisant une technologie moderne et innovante. 	<ul style="list-style-type: none"> Commissions UEMOA et CEDEAO Gouvernements des Etats membres OBT

18. Les participants ont exhorté les Etats membres et les autres parties prenantes à valoriser les résultats de la Concertation régionale, en inscrivant leurs engagements sur le site dédié à cela avant l'ouverture des travaux de la Conférence des NU sur l'Eau. L'objectif visé étant d'assurer une bonne visibilité des priorités de la région ouest africaine dans le Programme d'action pour l'eau de l'Agenda mondial, qui sera issu de la Conférence des NU sur l'Eau.
19. En ce qui concerne la suite de la Conférence des NU sur l'Eau, les participants ont recommandé la tenue d'une réunion des Ministres chargés de l'eau de la CEDEAO avec la participation de l'UEMOA, du GWP-AO et du CILSS, pour adopter la feuille de route de mise en œuvre du Programme d'action pour l'eau de l'Agenda mondial en vue de l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale de l'action, "L'eau pour le développement durable" 2018-2028 » en Afrique de l'Ouest. Ils ont également recommandé la tenue par la suite d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, qui aura à prendre les décisions nécessaires pour combler le déficit des investissements pour assurer la sécurité en eau dans les pays de la région d'ici 2030.
20. En amont de la tenue de réunion du Conseil des Ministres de l'eau, il a été convenu d'organiser, par la CEDEAO et l'AMCOW, une réunion préparatoire des experts pour valider les documents techniques de base en s'appuyant sur les résultats de la Concertation régionale et ceux de la conférence de New York.
21. Pour la préparation des rencontres recommandées, il sera mis en place un Comité technique de suivi composé de : (i) 2 représentants des OBT ; 5 représentants des Etats membres des Etats ; (iii) 4 représentants des institutions assurant la coordination de la mise en œuvre de la politique régionale (CEDEAO, UEMOA, CILSS) ; et (iv) 1 représentant du GWP-AO.
22. L'allocution de clôture de la Concertation régionale a été prononcée par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise du Togo.